

Appel à candidatures pour la conception et la réalisation d'une fresque artistique sur la thématique du réemploi des objets sur le mur et la porte d'un local de la déchetterie de Saran

I- Contexte

Dans le cadre de ses compétences, Orléans Métropole assure la collecte, le tri, le traitement, la valorisation et la réduction des déchets ménagers.

Aujourd'hui, un habitant de la métropole produit, en moyenne, 516 kg de déchets par an pour un gisement total d'environ 144 000 tonnes pour 280 000 habitants. Ces tonnages sont en baisse depuis plusieurs années grâce à une politique volontariste.

Pourtant, les tonnages de déchets traités en déchetteries et ceux collectés à l'occasion de la collecte annuel des objets encombrants sont en augmentation. En 2016, les 6 déchetteries mises à disposition des habitants sur le territoire ont collecté pas moins de **59 800 tonnes** de déchets et matières. On estime **entre 4 et 8 tonnes par semaine et par déchetterie le poids des objets incinérés qui pourraient être réemployés.**

De ce constat, Orléans Métropole a décidé de renforcer ses actions en faveur du réemploi pour diminuer les tonnages collectés en déchetteries et lors du ramassage des encombrants.

Orléans Métropole va mettre à la disposition des usagers un local de réemploi dans l'enceinte de la déchetterie Nord à Saran à partir de février 2018.

Ce local permettra de détourner de l'incinération les objets qui peuvent encore servir, être réparés ou réemployé d'une autre façon.

Qu'est-ce que le réemploi ?

Dans le domaine de la gestion des déchets, le **réemploi** désigne les systèmes ou filières permettant de réemployer un objet (pour l'usage pour lequel il était initialement prévu ou pour un autre usage).

Il sera tenu par des structures locales : La Ressourcerie AAA (petits objets), Envie (électroménager), Emmaüs (tous les objets), 1TerreActions (vélos) et par 2 régies de logistique de livres d'occasion.

Orléans Métropole lance un appel à candidatures aux artistes professionnels pour la conception et la réalisation d'une fresque artistique sur le mur et la porte du local.

II- Description du périmètre d'action

L'œuvre sera réalisée sur le mur, côté droit, et la porte du local, situé dans l'enceinte de la déchetterie de Nord - Saran : Zone d'activités de Montaran – rue Marcel Paul 45770 Saran.

Aux horaires d'ouverture suivants :

- lundi de 14h à 17h30
- du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- le dimanche de 9h à 12h

DIMENSIONS

Mur droit du local enduit couleur claire : 3,70 m de haut et 4,96 m L dont 2 zones de panneaux de verres de 1,27m de long sur 0,47 m de haut.

Porte coulissante en métal peinte couleur grise : 2,03 m de long par 2,52 m de haut.



Local réemploi de la déchetterie de Saran

III- Présentation du projet

Le projet demandé consiste en la création d'une fresque artistique peinte (street art, graph 3D, trompe l'œil,...) sur la thématique du réemploi des objets, pouvant associer la récupération, le détournement d'objets dans sa réalisation.

La **technique est laissée à la libre appréciation de l'artiste.**

La proposition devra être **figurative mettant en scène les objets qui pourront être déposés dans le local (petits et gros électroménagers, mobiliers, vélos, livres...).** Le nom générique « **Sauve un objet** », employé par Orléans Métropole pour communiquer sur les actions et les services mis en place en faveur du réemploi, **devra faire partie intégrante de la proposition.**



L'œuvre devra **répondre aux objectifs suivants :**

- Faire connaître le nouveau service
- Réaliser une signalétique originale et unique sur le local de réemploi
- Valoriser ce lieu dans le contexte de la déchetterie
- Donner un « capital sympathie » au réemploi des objets
- Interpeler les usagers de la déchetterie
- Favoriser l'utilisation du service

Les contraintes techniques identifiées sont les suivantes :

- L'artiste sélectionné devra tenir compte et respecter les impératifs environnementaux, réglementaires et de sécurité qui s'imposent ;
- Les produits utilisés pour la réalisation de la fresque devront permettre un entretien courant du local sans remettre en cause l'œuvre ;
- Les matériaux utilisés devront supporter les variations de température et d'hygrométrie.

La livraison de l'œuvre est prévue **au plus tard le samedi 24 février 2018.**

La prestation comprend :

- La conception et la réalisation de l'intégralité de l'œuvre qui devra être durable dans le temps (délai à préciser).

- La remise d'une esquisse de la fresque qui pourra être diffusée sans limite de droits sur les outils de communication d'Orléans Métropole.
- La présence de l'artiste à l'occasion de l'inauguration et/ou l'ouverture du local pour procéder à la signature de l'œuvre.

IV- Modalités pratiques de candidature et calendrier

La candidature doit comporter les éléments suivants :

- Une note de l'œuvre réalisée incluant notamment :
 - o une description de l'œuvre s'appuyant sur un visuel ou une esquisse,
 - o une description des moyens techniques utilisés,
 - o un calendrier de réalisation.
- Des références d'œuvres similaires ou s'approchant déjà réalisées
- Un devis détaillé de la prestation globale intégrant la création et le matériel nécessaire.
- Attestation de l'affiliation à la Maison des artistes ou autres statuts de l'artiste.

La date limite de l'envoi des candidatures est fixée au **vendredi 2 février 2018, 12h**.

Les candidatures doivent être transmises par mail à l'adresse suivante :

elodie.ferreira@orleans-metropole.fr

Le projet lauréat sera désigné après consultation d'un comité de sélection composé d'élus et des membres de la Direction de l'Information et de la Communication, de la Direction de la Culture, des Arts et de l'Economie Créative et de la Direction de la Gestion des Déchets.

Un contrat de prestation sera établi avec le lauréat.

5 – Renseignements complémentaires / Contact

Des questions complémentaires peuvent être adressées par mail à l'adresse suivante :

elodie.ferreira@orleans-metropole.fr

Contact :

Elodie Ferreira

Chargée de Communication

Direction de l'Information et de la Communication

Orléans Métropole – Mairie d'Orléans

02 38 68 31 99

<p style="text-align: center;">Date limite pour la remise des candidatures : Vendredi 2 février 2018 à 12h</p>
